

PV de l'Assemblée générale de l'Association « Ecole des Grands-parents, Neuchâtel »

du lundi 27 septembre 2021 à 18h30

Salle de l'Agardouse, av. de la Gare 12 à Neuchâtel

1. Accueil et bienvenue

A l'entrée, nous présentons notre certificat Covid pour pouvoir assister à l'assemblée générale. Puis nous prenons place aux tables installées dans un grand rectangle. Le président ouvre la séance à 18h30 et souhaite la bienvenue à tous les membres.

Sont excusé-e-s : Lotti Perrinjaquet, Anne-Lise Marchand, Anne Matthey, Jacques Wacker, Laurence Chappuis, Marie-Noëlle Villemain, Pierre Reverchon.

2. Pandémie

Quelques-uns expriment comment ils ont vécu les échanges avec leurs enfants et petits-enfants.

3. Secrétaire de séance et scrutateurs

Rosmarie Gasche, secrétaire, prend le procès-verbal. Marlyse Reith accepte le rôle de scrutatrice.

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 27 janvier 2020

Alain von Allmen demande que soit remplacé au point 13, 3^e ligne : les parents par arrière-grands-parents. Le P.-V. est adopté avec remerciements à son auteure.

5. Adoption du rapport d'activités

Chacun a reçu le rapport d'activités par internet. Il est projeté sur écran. Mona Ditisheim souhaite qu'on supprime son nom dans le document. Le rapport est accepté sans autre modification.

6. Comptes 2020

J.-M. Erard détaille les comptes affichés à l'écran. Il souligne que les cotisations entrées pour 2020 se montent à CHF 680.-. En janvier 2020, la Fondation de l'Hôpital de la Providence a versé un don de CHF 5'000.- pour l'exercice 2019 et, en décembre 2020, cette même fondation nous a octroyé une seconde fois un don de CHF 5000.-.

En décembre 2020, l'association « Pour la santé et le bien-être des enfants neuchâtelois » a elle aussi fait un don de CHF 5000.-.

Notre association a bénéficié de ces dons en raison des buts qu'elle défend auprès des petits-enfants.

7. Rapport des vérificateurs de comptes

Madame Danielle Jobin Blanchard, trésorière, a présenté les comptes à M. Jean-François Chenux en présentiel. Mme Denise Winter, vérificatrice, a fait la révision des comptes à distance. Jean-François Chenux lit le rapport du 21 septembre 2021 et demande à l'assemblée l'approbation des comptes. Il reçoit une enveloppe en remerciement de son engagement depuis le début de l'association. Une enveloppe sera aussi remise à Denise Winter pour le travail effectué.

8. Adoption des comptes

Les comptes sont acceptés à l'unanimité avec applaudissements en signe de remerciements.

9. Cotisations

En raison de la pandémie, le comité propose de ne pas encaisser de cotisations pour 2021 ; les membres qui n'ont pas payé leur cotisation en 2020 paieront une cotisation en 2022, ceux qui ont payé la cotisation de 2020 seront exemptés de cotisation en 2022. La proposition est acceptée avec 1 abstention.

10. Financement de la maintenance technique du site internet

Mona Ditisheim, membre de l'association et webmaster, offre le financement de l'hébergement du site. Elle peut compter pour son travail sur l'aide d'un informaticien qui a travaillé gratuitement jusqu'à aujourd'hui. Au début 2021, l'informaticien a soumis un contrat de maintenance et de sécurisation du site pour la somme de CHF 300.- par année.

Le sujet est mis en discussion. L'assemblée, après discussion, accepte la dépense.

Durant la pandémie, en 2020 et 2021, le site a continué d'être mis à jour.

11. Adoption du budget de l'association

Le budget est mis au vote. Accepté avec une abstention.

12. Elections

✓ *du comité*

Jean-Michel Erard, président ; Marie-Thérèse Erard, conceptrice des activités, Danielle Jobin, trésorière, Rosmarie Gasche, secrétaire des verbaux, Denise Gaze sont élus au Comité.

✓ *d'une membre d'honneur*

Marlyse Reith, membre démissionnaire du comité est élue membre d'honneur avec applaudissements.

✓ *des vérificateurs de comptes*

Alain von Allmen devient vérificateur de compte et rejoint Jean-François Chenaux.

Suppléante : Maryse Jeanneret.

Applaudissements en remerciement de leur engagement.

13. Proposition du comité : changer le nom de l'association ; « Ecole des grands-parents, Neuchâtel » deviendrait « Être grands-parents, aujourd'hui »

Malgré le nom « Ecole des grands-parents » conservé par la France et le Canada, mais n'ayant pas de contact au-delà de nos frontières, le nom adopté par Lausanne « **Être grands-parents, aujourd'hui !** » paraît mieux adapté à la réalité du terrain aujourd'hui. Jacques Aubert appuie cette idée et propose, pour se différencier, d'ajouter Neuchâtel.

Le sujet est mis en discussion et finalement l'idée est acceptée.

Ce changement de nom nécessitera de refaire les dépliants, les affichettes, les cartes de visites, le site, avec bien sûr, une nouvelle adresse électronique.

14. Modification de l'article 1 des statuts

Avec le changement de nom adopté, l'article 1 des statuts est modifié comme suit :

Art. 1 Forme juridique

« Être grands-parents aujourd'hui, Neuchâtel » est une association à but non lucratif régie par les présents statuts et soumise aux articles 60 et suivants du Code Civil Suisse

15. Partenariat avec le MDA (Mouvement des aînés)

Marie-Thérèse Erard présente la nouvelle fenêtre qui s'est ouverte avec l'association du Mouvement des aînés. Le MDA réunit des activités créatives, ludiques, sportives et des rencontres dans une brochure trimestrielle. Il propose ces activités aux 50 ans et plus du canton de Neuchâtel et du canton de Berne. Nous avons rencontré les responsables du MDA le 6 juillet 2021. Le Comité du MDA a accepté de nous faire une place, dans la brochure trimestrielle. Il a

été possible d'annoncer la Table ronde sur l'enfant et le sport : trop ou trop peu gâtent tous les jeux dans le bulletin du dernier trimestre 2021.

Par le biais de cette brochure distribuée à travers le canton, nous espérons toucher de nouveaux grands-parents. Nous verrons le résultat avec le temps.

16. **Faut-il recentrer nos activités sur le site de Neuchâtel ?**

L'activité organisée avec la Bibliothèque de La Chaux-de-Fonds, samedi matin 28 août, n'a pas eu de succès. Seule une membre du Locle s'est déplacée et a rejoint les quatre membres du comité qui se sont rendus à la Chaux-de-Fonds. Même Marin et Saint-Blaise, où quelques soirées ont été organisées, paraissent trop loin.

Pour ces deux raisons, nous envisageons de recentrer nos activités en ville de Neuchâtel, soit à la salle de l'Agardouse ou à l'aula des Terreaux lors de réunions plus importantes.

Cette proposition a été admise.

17. **Recrutement de nouveaux membres : cartes de visite, dépliants, affichettes**

Dès la réimpression avec la nouvelle appellation de l'association, les différents moyens de recruter de nouveaux membres seront à disposition au secrétariat de l'association. Une information sera envoyée à chacun.

18. **Programme 2021-2022 (information)**

Lors de la réunion du groupe programme, il y a eu beaucoup d'idées émises, celles-ci serviront à établir les futurs programmes:

- Inviter Daniel Favre qui viendrait nous parler de son travail de prévention du harcèlement dans les écoles ;
- Organiser un Café thématique sur les enfants différents : à haut-potentiel, dyslexiques, avec des troubles d'attention, hypersensibles. Aborder aussi l'autisme ;
- Les différentes religions réunies dans une même famille ;
- La présence d'animaux dans l'éducation des enfants ;
- Comment est vécue la grand-parentalité ?
- L'enfant et la musique par rapport à l'éducation ;
- La question de la sécurité des enfants dans la voiture des grands-parents ;
- La question LGBTQIA+.

19. **Divers et propositions individuelles**

✓ **Commission consultative du Grand Conseil**

J.-M. Erard informe qu'il y a eu changement de personnes dans le département de l'instruction publique et des affaires sociales. Il faut patienter pour la remise en route d'une éventuelle commission. Le président continuera à défendre les structures d'accueil et la surcharge des grands-parents qui s'occupent de leurs propres parents et de leurs petits-enfants.

✓ **Résultats de la recherche sociologique de l'Unine**

Cette recherche portait sur le thème des grands-parents qui ne voient plus leurs petits-enfants à cause d'une rupture des liens avec les parents ou pour diverses autres raisons. Projet de faire venir les personnes qui ont fait cette étude.

20h30 Fin de la partie administrative

Place à notre invité du jour en la personne de M. Jacques Aubert, qui anime un Café thématique « Le sommeil, mieux le connaître... pour mieux l'appivoiser ».